



Sécuriser et accompagner la rupture du CDI (autre que le licenciement)

Objectifs

- **Connaître les textes régissant la rupture du contrat de travail à durée indéterminée (autre que le licenciement) pour mieux en maîtriser les conditions et impacts selon la personne originaire de la rupture : démission, licenciement, rupture conventionnelle.**

Programme

La rupture du contrat de travail à l'initiative du salarié

- La rupture de la période d'essai à l'initiative du salarié
- La démission
- La prise d'acte de la rupture du contrat de travail
- La demande de résiliation judiciaire du contrat de travail
- Le départ volontaire à la retraite
 - Conditions, procédures, indemnités.

La rupture du contrat de travail à l'initiative de l'employeur

- La rupture de la période d'essai à l'initiative de l'employeur
- La mise à la retraite
 - Conditions, procédures, indemnités.

La rupture d'un commun accord

- **La rupture conventionnelle homologuée** : procédures, indemnités, conséquences.
- **L'accord collectif portant plan de départs volontaires** : une nouveauté des ordonnances Macron.

Les suites de la rupture du contrat de travail

- Le préavis
- Les documents à remettre
- La transaction

Durée :

1 jour – 6 heures

Public :

Toute personne assumant des responsabilités hiérarchiques et chargée de mettre en œuvre dans l'association les règles du code du travail et les conventions collectives du secteur sanitaire et social

Prérequis : Aucun

Groupe : 12 personnes maximum

Méthodes pédagogiques :

- Exposés
- Etude de cas
- Support de vidéo projection et/ou liens remis

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de la formation

⚠ Ce document n'est pas contractuel !

En fonction des besoins des participants, le formateur adaptera le déroulé et le contenu de la formation.